

Réponses de PolySeSouvient à la consultation du Ministre Bill Blair :

The screenshot shows the official website of the Government of Canada, specifically the 'Sécurité publique Canada' (Public Safety Canada) section. The page is titled 'Mobilisation en ligne pour Réduire la criminalité violente : Dialogue sur les armes de poing et les armes d'assaut'. The main text states that ensuring the safety of communities and reducing violent crime is a priority for the government. It mentions that Prime Minister Justin Trudeau has asked the Minister of Public Safety, Bill Blair, to lead a consultation on the issue. The page includes a search bar, navigation menus, and a call to action to consult a document and answer questions. A note indicates that the questionnaire is open until November 10, 2018.

Devrait-on en faire plus pour limiter l'accès aux armes de poing?

- Oui
- Non
- Aucune opinion

Si oui, qu'est-ce qui devrait être pris en compte?

Il importe de tenir compte du fait que les armes de poing sont particulièrement dangereuses, considérant la facilité avec laquelle elles peuvent être dissimulées ainsi que la puissance de tir et les caractères militaires de certains modèles.

Selon Statistique Canada, parmi tous les homicides par balles en 2016 (223), 58% ont été commis avec des armes de poing (130); le taux d'homicides par armes de poing a atteint un sommet inégalé depuis 2008, s'étant accru de 26% par rapport à l'année précédente seulement.

Selon les chiffres de la GRC, le nombre d'armes de poing a augmenté de manière drastique au cours des dernières années. Près de la moitié d'entre elles ont été enregistrées dans les cinq ans suivant l'affaiblissement général de la loi en 2012, passant d'environ 460 000 en 2012 à 830 000 en 2017 – une augmentation de 78%!

À Toronto, le nombre d'armes de poing saisies au cours des trois premiers mois de 2018 (132) a augmenté de 65% par rapport à la même période en 2017 (80), et de 94% par rapport à 2016 (68).

Depuis 2001, quelque 9 000 armes de poing ont été volées de propriétaires légaux, dont environ mille ont été récupérées; il y a donc près de 8 000 de ces armes qui demeurent, par définition, entre les mains de criminels.

Sept Canadiens sur dix appuient l'interdiction totale des armes de poing.

Sources pour information:

- Statistique Canada, Juristat - L'homicide au Canada 2016 : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2017001/article/54879-fra.pdf?st=gL9Kyeqg>
- Chiffres de la GRC: <https://ipolitics.ca/2018/07/23/more-than-23000-handguns-registered-in-toronto-rcmp/>
- Nombre d'armes de poing enregistrées au Canada - 467 146 en 2012 : <https://globalnews.ca/news/3356614/after-the-2015-federal-election-canadian-handgun-sales-broke-records/> ; 829 527 en début 2017 : <https://ipolitics.ca/2018/07/23/more-than-23000-handguns-registered-in-toronto-rcmp/>
- Armes saisies à Toronto : <https://toronto.citynews.ca/2018/06/15/handgun-seizure-surge/>
- Armes volées et récupérées : <https://ipolitics.ca/2018/07/23/more-than-23000-handguns-registered-in-toronto-rcmp/>
- Sondage : <http://www.ekospolitics.com/index.php/2017/12/heres-a-simple-idea-most-canadians-want-a-strict-ban-on-guns-in-our-cities/>

Le ministère de la Justice des États-Unis utilise la description suivante : « en général, les armes d'assaut sont des armes à feu semi-automatiques dotées d'un grand chargeur qui sont conçues et configurées pour le tir rapide » [traduction] Note de bas de page1

Devrait-on en faire plus pour limiter l'accès aux armes d'assaut?



Oui



Non



Aucune opinion

Si oui, qu'est-ce qui devrait être pris en compte?

Les armes d'assaut engendrent des risques démesurés pour l'ensemble de la population, risques qui éclipsent tout « bénéfice » associé à leur possession privée à des fins récréatives. En effet, la GRC a alerté à maintes reprises le ministre fédéral de la Sécurité publique du risque que pose la disponibilité de ces armes pour la sécurité publique.

Ces armes confèrent à un individu malintentionné la capacité de tuer des dizaines de personnes en à peine quelques minutes - à l'aide d'une simple pression du doigt. Leur puissance de tir et leur calibre permettent de transpercer les équipements protecteurs des policiers et d'atteindre des cibles à deux et même trois kilomètres. La létalité des traumatismes augmente considérablement avec le calibre. Les accessoires militaires comme les chargeurs (facilement convertibles à leur pleine capacité, malgré les limites légales existantes de 5/10 cartouches) permettent des tirs rapides en rafale et font que les attentats se soldent avec deux fois plus de victimes. C'est en effet à l'aide de cinq chargeurs de 10 balles qu'Alexandre Bissonnette a pu en succession tirer 48 balles sur les fidèles de la Mosquée de Québec - faisant 6 morts et 5 blessés graves en moins de deux minutes.

Bien que les armes d'assaut n'occupent pas une place prépondérante dans les crimes et les homicides par armes à feu au Canada, chaque massacre rendu possible par l'accès à ces armes de guerre en est un de trop. Il importe surtout d'éviter le sort de nos voisins du Sud, qui subissent une tuerie de masse tous les jours ou toutes les semaines, selon la définition de « quatre victimes ou plus » (blessées/décédées ou décédées).

Il importe aussi de noter que la plupart des tueries de masse qui ont eu lieu au Canada ont été commises à l'aide d'armes d'assaut possédées légalement, incluant la tragédie à Polytechnique, la tuerie au Collège Dawson, le meurtre de trois agents de la GRC à Moncton, l'attentat lors de la soirée électorale du PQ en 2012 et la tragédie à la Mosquée de Québec.

Il est difficile de savoir combien il y a d'armes d'assaut qui circulent au Canada. Selon les chiffres de la GRC, il y a plus de 180 000 armes prohibées enregistrées au Canada, généralement des armes d'assaut. Or, il y a de nombreux modèles d'armes d'assaut qui sont catégorisées en tant qu'armes à autorisation restreinte (ex. la Beretta utilisée à Dawson) et à autorisation non restreinte (ex. des dizaines de milliers de SKS semi-automatiques). En somme, on peut raisonnablement constater qu'il y a des centaines de milliers d'armes d'assaut qui circulent au Canada.

L'interdiction des armes d'assaut concorde tout à fait avec les valeurs de paix et de non-violence partagées par les Canadiens. Plus de 80% appuient une telle interdiction, autant dans les régions rurales qu'urbaines, avec un appui majoritaire dans toutes les régions du pays y compris les provinces de l'Ouest (le plus bas: 72% en Saskatchewan). Même une majorité de propriétaires d'armes (63%) appuient la mesure.

Sources pour information:

- Risques signalés par la GRC: http://polysesouvient.ca/Documents/DOCU_12_00_00_RCMP_BriefingNote_AssaultWeapons.PDF
- Fusil de précision à longue portée de calibre 50: <https://www.macleans.ca/news/canada/we-were-abandoned/> ; non restreinte au Canada : https://www.wolverinesupplies.com/ProductDetail/MCMWOLTAC50C15_-McMillan-TAC-50-C15--50-BMG-29--Fluted-Barrel--OD-Green--Limited-Package-
- Étude sur la létalité selon le calibre: <https://jamanetwork.com/journals/jamanetworkopen/fullarticle/2688536>
- Chargeurs facilement convertibles : <https://www.cbc.ca/news/politics/rcmp-rifle-upgrades-semi-automatic-1.3400423> et http://polysesouvient.ca/Documents/RAPP_14_11_28_RCMP_AutomaticFire.pdf
- Mortalité accrue associée à la présence de chargeurs : <https://jamanetwork.com/journals/jama/article-abstract/2702134> ; <https://nationalpost.com/pmn/life-pmn/active-shooter-study-semi-automatic-rifles-more-deadly>
- Balles tirées dans le cas de la Mosquée : <https://www.lesoleil.com/actualite/justice-et-faits-divers/alexandre-bissonnette-avait-108-balles-a-sa-disposition-04abf55e96f088d1c1532adb6b1f956>
- Tueries de masse aux États-Unis : victimes (décédées) : <https://everytownresearch.org/reports/mass-shootings-analysis/> ; victimes (blessées ou décédées) : https://www.washingtonpost.com/news/wonk/wp/2015/08/26/were-now-averaging-more-than-one-mass-shooting-per-day-in-2015/?utm_term=.e7509292297d
- nombre d'armes d'assaut : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/rapport-du-commissaire-aux-armes-a-feu-2016> ; <https://www.sg.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/11/lettre-sks-fr-ent.pdf>
- Appui public : http://polysesouvient.ca/Documents/STATS_18_03_08_Envionics_Poll_Results.pdf

Sur quoi devrions-nous concentrer nos efforts pour limiter les armes de poing?

- Armes à feu détenues légalement
- Armes à feu illégales
- Armes à feu détenues légalement et armes à feu illégales
- Ni les armes à feu détenues légalement ni les armes à feu illégales
- Aucune opinion

Qu'est-ce qui serait le plus efficace? Quelles seraient les conséquences pour les Canadiens qui respectent la loi?

Pourquoi dresser un enjeu important contre un autre tout aussi crucial? Cette dichotomie est sans fondement: il importe de s'attaquer autant à la prolifération des armes de poing légales que des illégales. Les solutions diffèrent mais leurs impacts dans les deux cas sont bénéfiques pour la sécurité publique.

La principale conséquence pour l'ensemble des Canadiens sera qu'ils ne pourront plus acquérir d'armes de poing à des fins récréatives.

En ce qui concerne les propriétaires actuels d'armes de poing, il y a plusieurs issues possibles: ou bien le gouvernement retire les armes de poing du marché en compensant monétairement leurs propriétaires (comme le Canada l'a fait par le passé en compensant la confiscation de certaines armes d'assaut, ou comme l'Australie l'a fait pour « racheter » toutes les armes semi-automatiques du pays en 1996), ou bien il interdit toute future acquisition tout en instaurant des clauses « grand-père » pour leurs propriétaires actuels, ou bien il restreint l'usage et l'entreposage de ces armes dans les clubs de tir.

Sources pour information:

- Rachat de certaines armes d'assaut au Canada : http://polysesouvient.ca/Documents/DOCU_12_00_00_RCMP_BriefingNote_AssaultWeapons.PDF
- Rachat des armes semi-automatiques en Australie : <https://www.vox.com/2015/8/27/9212725/australia-buyback>

À votre avis, sur quoi devraient porter les efforts visant à limiter les armes d'assaut?

- Armes à feu détenues légalement
- Armes à feu illégales
- Armes à feu détenues légalement et armes à feu illégales
- Ni les armes à feu détenues légalement ni les armes à feu illégales
- Aucune opinion

Qu'est-ce qui serait le plus efficace? Quelles seraient les conséquences pour les Canadiens qui respectent la loi?

Pourquoi dresser un enjeu important contre un autre tout aussi crucial? Cette dichotomie est sans fondement: il importe de s'attaquer autant à la prolifération des armes d'assaut légales que des illégales (la majorité des tueries de masse sont commises à l'aide d'armes légales). Les solutions diffèrent mais leurs impacts dans les deux cas sont bénéfiques pour la sécurité publique.

La principale conséquence pour l'ensemble des Canadiens sera qu'ils ne pourront plus acquérir des armes d'assaut à des fins récréatives.

En ce qui concerne les propriétaires actuels d'armes d'assaut, il y a plusieurs issues possibles: ou bien le gouvernement retire les armes d'assaut du marché en compensant monétairement leurs propriétaires (comme le Canada l'a fait par le passé en compensant la confiscation de certaines armes d'assaut, ou comme l'Australie l'a fait pour « racheter » toutes les armes semi-automatiques du pays en 1996), ou bien il interdit toute future acquisition tout en instaurant des clauses « grand-père » pour leurs propriétaires actuels, ou bien il restreint l'usage et l'entreposage de ces armes dans les clubs de tir.

Sources pour information:

- Rachat de certaines armes d'assaut au Canada : http://polysesouvient.ca/Documents/DOCU_12_00_00_RCMP_BriefingNote_AssaultWeapons.PDF
- Rachat des armes semi-automatiques en Australie : <https://www.vox.com/2015/8/27/9212725/australia-buyback>

À votre avis, afin de limiter la présence des armes de poing, des armes d'assaut et d'autres armes à feu sur le marché illicite, sur lequel des secteurs suivants devrions-nous concentrer nos efforts? [cochez toutes les réponses qui s'appliquent]

- Vol au détriment des entreprises et des particuliers
- Achat par personne interposée (c. à d. un achat légal qui est ensuite détourné vers le marché illicite)
- Contrebande
- Aucune de ces réponses – aucun effort n'est nécessaire
- Aucune opinion
- Autre [Veuillez préciser ci-dessous]

Autre : _____

Quelles stratégies sont plus susceptibles d'être efficaces?

Encore une fois: pourquoi dresser des enjeux, tous cruciaux, l'un contre l'autre? Toutes les sources pour le marché illicite méritent de faire l'objet de mesures préventives, qu'il s'agisse de vols, d'achats par personne interposée (« straw purchases ») ou de contrebande.

La stratégie à privilégier est l'interdiction de la possession privée d'armes de poing et d'armes d'assaut. Moins il y a de ces armes en circulation, moins il y a de chances qu'elles soient volées ou transférées illégalement.

En ce qui concerne d'autres stratégies susceptibles d'être efficaces pour prévenir les ventes et le trafic illégaux en général, ce n'est que la capacité de suivre l'historique d'une arme à feu qui permet à la police de déterminer les circonstances dans lesquelles elle est « passée » dans l'illégalité. Comme l'explique le Groupe de travail de la Colombie-Britannique sur les armes à feu illégales (2017), « le repérage fournit une preuve potentielle des sources de crimes spécifiques commis avec des armes à feu. Il met aussi en place un renseignement stratégique et tactique. Le renseignement stratégique permet de comprendre la provenance des armes à feu illégales et d'autres vulnérabilités, de même que les stratagèmes liés au type et à la marque, à la contrebande et aux trafiquants. »

L'enregistrement de toutes les armes ainsi que les registres de ventes constituent le meilleur outil pour distinguer les armes légales (dûment enregistrées auprès de leur propriétaire privé ou commercial) des armes illégales (non enregistrées, enregistrées à autrui), en plus de retracer les armes à leur dernier propriétaire légal. En effet, une note interne de la police de Toronto en 2016 affirme que depuis l'abolition du registre des armes non restreintes en 2012, il y a eu une augmentation de l'utilisation de cette catégorie d'armes dans le milieu criminel.

Idéalement, l'enregistrement de toutes les armes serait réinstauré. Or, dans le contexte actuel, le gouvernement entend seulement réinstaurer les registres de ventes, et seulement dans les commerces. Sur ce point, nous appuyons la recommandation du Groupe de travail de la C.-B., à savoir qu'il faut non seulement réinstaurer les registres de ventes commerciales, mais y inclure les transactions privées.

Deux sondages récents démontrent que la grande majorité des Canadiens appuient cette mesure, avec 85% étant d'accord que « le gouvernement canadien devrait rétablir l'exigence de conserver un registre des ventes pour les vendeurs commerciaux, et exiger des vendeurs privés de signaler les cessions d'armes à feu aux autorités ». Près de 8 sur 10 étaient aussi en faveur de « la création d'une base de données nationale pour répertorier toutes les ventes d'armes à feu ».

Pour ce qui est des stratégies susceptibles d'être efficaces pour prévenir le vol, il importe d'améliorer les normes sur l'entreposage des armes dans les commerces et de favoriser le respect des normes sur l'entreposage sécuritaire à domicile.

Sources pour information:

- Sources des armes illégales: <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/archive-dntfng-lgl-frms-2010/index-fr.aspx>
- Report of the Illegal Firearms Task Force to the Minister of Public Safety and Solicitor General of British Columbia: http://polysesouvient.ca/Documents/RAPP_17_11_27_BC_Illegal_Firearms_TaskForce_Report_Highlighted.pdf
- Note interne de la police de Toronto : <https://www.thestar.com/news/crime/2016/11/19/toronto-police-memo-flags-surge-in-domestic-handgun-trafficking.html>
- Sondages sur le contrôle sur les ventes : http://polysesouvient.ca/Documents/STATS_18_03_08_Environment_Poll_Results.pdf ; <http://policyoptions.irpp.org/magazines/march-2018/gun-control-still-a-key-issue-for-centre-left-voters/>
- Efficacité du registre pour encourager l'entreposage sécuritaire : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/fire-feu-eval/eval-fra.pdf>

Y a-t-il d'autres commentaires que vous aimeriez formuler au sujet de la limitation des armes à feu?

En plus des armes de poing et des armes d'assaut, le gouvernement devrait limiter le nombre de cartouches à 5 pour toutes les armes (la limite est de 10 pour les armes de poing). Il devrait également interdire les chargeurs de grande capacité qui peuvent être convertis à leur pleine capacité par des moyens facilement accessibles aux citoyens ordinaires.

Les chargeurs de grande capacité continuent d'être vendus au Canada, mais pour se conformer à la loi les manufacturiers y installent un rivet afin d'empêcher le chargeur de contenir plus que la limite permise (5 ou 10). Par exemple, un chargeur « modifié » 5/30 est fabriqué pour 30 cartouches mais un rivet empêche l'insertion de plus de 5. La GRC a constaté qu'il était plutôt facile de convertir un chargeur à sa pleine capacité, et c'est ce que les auteurs de plusieurs tueries ont fait, dont les tragédies de Moncton, à la Mosquée de Québec et lors de la soirée des élections du PQ en 2012.

Comme l'ont démontré les massacres à la Polytechnique et à la Mosquée de Québec (en plus de nombreuses tueries de masse aux États-Unis), les chargeurs de grande capacité multiplient le nombre de victimes. Pourtant, on peut encore aujourd'hui se procurer en toute légalité au Canada un chargeur « modifié » 5/100, soit à double tambour avec capacité originale de 100 balles.

Sources pour information:

- Chargeurs facilement convertibles : <https://www.cbc.ca/news/politics/rcmp-rifle-upgrades-semi-automatic-1.3400423> et http://polysesouvient.ca/Documents/RAPP_14_11_28_RCMP_AutomaticFire.pdf